

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Communiqué de presse

Paris le 10 juin 2021

Le Fonds Stratégique de Participations entre au capital de Believe, un pionnier de l'industrie musicale digitale

Investisseur de long terme, le Fonds Stratégique de Participations (FSP) entre au capital de Believe à l'occasion de l'introduction en bourse d'un des leaders mondiaux du marché de la musique digitale, spécialisé dans le développement d'artistes et de labels indépendants. En contribuant à cette opération, quatre actionnaires du FSP, BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Natixis Assurances et Société Générale Assurances, marquent leur volonté d'accompagner dans sa croissance une entreprise française pionnière au cœur de la transition de l'industrie musicale vers un modèle de consommation adapté aux plateformes de diffusion en streaming ou en video.

Depuis son lancement en 2013, le Fonds Stratégique de Participations (FSP) finance les entreprises par apport de capital stable pour créer de la valeur durable. Il prend des participations significatives et de long terme dans le capital de sociétés françaises et participe à leur gouvernance en siégeant à leur conseil d'administration.

La participation du FSP à l'introduction en Bourse de Believe sur Euronext s'élève à 60 millions d'euros, lui conférant ainsi une position d'investisseur de référence. Le FSP sera représenté initialement au Conseil de Believe avec un siège de censeur, puis un siège d'administrateur qui devra être approuvé par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale en 2022.

Avec sa contribution, le FSP souhaite accompagner Believe dans l'accélération de son développement, la poursuite de sa trajectoire de croissance externe et la confirmation de son avance technologique sur les majors dans son secteur. Déjà fort d'une position de premier plan auprès des artistes autoproduits et labels indépendants, Believe affiche de réels atouts pour s'imposer comme un acteur majeur de « la nouvelle industrie musicale », un segment dont la croissance est aujourd'hui supérieure à celle du marché traditionnel des maisons de disques ou majors.

Pierre de Villeneuve, Président du Fonds Stratégique de Participations, déclare : *« Believe est une société pionnière au cœur des segments les plus dynamiques et disruptifs de l'industrie musicale. Nous sommes fiers d'accompagner la première introduction en Bourse d'une société du Next40 et du FrenchTech120. Cette opération confirme notre positionnement d'investisseur de référence lors de l'introduction en bourse de « pépites » françaises. Elle démontre également notre volonté de diversifier notre portefeuille en réalisant un premier investissement dans une entreprise qui prend une part active dans la transition numérique. »*

Denis Ladegaillerie, Fondateur et Président Directeur Général de Believe ajoute : *« Nous sommes ravis d'accueillir le Fonds Stratégique de Participations au sein de notre capital, et le remercions pour sa confiance en notre vision sur l'avenir de l'industrie musicale et en notre ambitieux plan de croissance. Le soutien de long terme d'investisseurs français aux entreprises de la tech française, confirme l'attractivité de leur business model et leur capacité de disruption. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur la contribution du FSP pour notre développement futur ».*

A propos du Fonds Stratégique de Participations

Le FSP est un véhicule d'investissement dont les actionnaires et les administrateurs sont 7 grandes compagnies d'assurance françaises : BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances,

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Groupama, Natixis Assurances, Société Générale Assurances et Suravenir. Le FSP a pour objectif d'accompagner durablement les entreprises françaises dans leurs projets de croissance et de transition. A cette fin, il prend des participations significatives et qualifiées de « stratégiques » au capital des entreprises et participe à leur gouvernance en siégeant à leur conseil d'administration ou de surveillance. Le portefeuille du FSP, valorisé à 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2020, comprend 9 participations dans le capital d'entreprises françaises de premier plan dans leur domaine de spécialités : Seb, Arkema, Safran, Eutelsat Communications, Tikehau Capital, Elixior, Neoen, Valeo et Believe.

Le Fonds Stratégique de Participations, dont la gestion est assurée par ISALT, est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

A propos d'ISALT- Investissements Stratégiques en Actions Long Terme

ISALT, est une société de gestion de portefeuille créée en 2020 et spécialisée dans la gestion de fonds d'investissement de long terme à destination d'investisseurs professionnels ou assimilés. ISALT a pour activité principale la gestion du Fonds Stratégique de Participations (FSP). A ce titre, elle met en œuvre une stratégie d'investissement qui consiste à prendre des participations significatives et de long terme dans le capital de sociétés françaises et à siéger dans leurs instances de gouvernance. L'objectif d'ISALT est d'apporter du capital stable, d'identifier au sein des entreprises les leviers de création de valeur et de veiller à ce que les opportunités liées aux transitions essentielles soient au cœur de leur stratégie de développement.

A propos de Believe

Believe est l'un des leaders mondiaux du marché de la musique numérique. Believe a pour mission d'accompagner des artistes et des labels indépendants en leur offrant des solutions digitales adaptées à leurs besoins évolutifs à chaque étape de leur développement. Believe s'appuie sur sa plateforme technologique, sur l'expertise digitale unique de ses collaborateurs pour conseiller ses artistes et ses labels, distribuer et faire la promotion de leur musique. Nos 1.270 salariés présents dans plus de 50 pays les accompagnent avec une expertise digitale unique, respect, équité et transparence. Believe offre ses différentes solutions à travers un portefeuille de marques incluant entre autres TuneCore, Believe, Nuclear Blast, Naïve, Groove Attack ou encore AllPoints.

Pour en savoir plus : www.believe.com

Contact presse : TADDEO

Laurence TOVI : laurence.tovi@taddeo.fr

Mobile : +33 (0)6 34 78 36 32

Louis Branger : louis.branger@taddeo.fr

Mobile : +33 (0) 6 76 23 52 85

Ne pas diffuser directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Believe ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions de Believe peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques.

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Le prospectus approuvé par l'AMF est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site Internet de Believe dédié à l'opération (www.ipo.believe.com).

En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Believe d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé et (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Believe n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.